

nullement la poésie de ce pays-ci qui, j'en suis sûr, n'en manque pas.
– Voici, à titre de spécimen, les trois premières pièces de ma
mauvaise série. [éd. H. de Bouillane de Lacoste et J. Borel, Club du
Meilleur Livre, t. 1, 1959, p. 991-992]

Voici trois versions du poème :

Version d'une lettre à Lepelletier :

La mauvaise chanson.

II

Là ! n'est-il³¹ pas vrai que j'avais raison
Quand je vous disais, dans mes moments noirs
Que vos yeux, foyer de mes vieux espoirs
Ne couvaient plus rien que la trahison.

Vous juriez alors que c'était mensonge
Et votre regard (qui mentait lui-même)
Flambait comme un feu mourant qu'on prolonge
Et de *vo*tre voix vous disiez : « je t'aime ! »

Rien de tel, hélas ! que le seul désir
Qu'on a d'être heureux, – malgré la saison !....³²
–³³ Mais ce fut un jour plein d'amer plaisir,
Quand je m'aperçus que j'avais raison !

III

.....
Je n'ai pas là le texte et ne m'en souviens plus ; t'auras ça³⁴
bientôt.

Ecris moi vite !

³¹ Verlaine a écrit *nestil* sans écarts graphiques. Pas d'apostrophe ; le trait d'union est probablement présupposé par Verlaine.

³² Verlaine semble avoir d'abord écrit *D'être heureux, – heureux !* – avant de modifier le vers : 1° il a ajouté *Qu'on a* dans la marge gauche ; 2° il a surchargé le *D* majuscule d'un *d* minuscule ; 3° il a barré fortement – *heureux !* où le tiret est invisible mais très probable, syntaxiquement, mais aussi parce que la biffure s'étend bien à gauche de l'adjectif. Il est difficile de savoir si cette modification a été apportée avant ou après l'inscription du second hémistiche mais la continuité graphique pourrait plaider en faveur de la seconde hypothèse (la modification a été effectuée dans une écriture un peu plus droite et appuyée, distinction qui n'a évidemment rien d'étonnant et qui ne suppose aucun écart chronologique important).

³³ Le tiret, dans la marge gauche, n'a pas forcément été ajouté puisque Verlaine place souvent ses tirets initiaux dans la marge.

³⁴ Comme d'habitude, Verlaine a écrit *ça*

Version de la lettre à Émile Blémont :

Là ! vous voyez bien que j'avais raison
 Quand je vous disais dans mes moments noirs
 Que vos yeux, foyer de mes vieux espoirs,
 Ne couvaient plus rien que la trahison.

Vous juriez alors que c'était mensonge
 Et votre regard qui mentait lui-même,
 Flambait comme un feu mourant qu'on prolonge,
 Et de *vo*tre voix vous disiez : « je t'aime ! »

Hélas ! on se prend toujours au désir
 Qu'on a d'être heureux malgré la saison...
 Mais ce fut un jour plein d'amer plaisir
 Quand je m'aperçus que j'avais raison !

Version des *Romances sans paroles* :

Et vous voyez bien que j'avais raison,
 Quand je vous disais, dans mes moments noirs,
 Que vos yeux, foyer de mes vieux espoirs,
 Ne couvaient plus rien que la trahison.

Vous juriez alors que c'était mensonge
 Et votre regard qui mentait lui-même
 Flambait comme un feu mourant qu'on prolonge,
 Et de votre voix vous disiez : « je t'aime ! »

Hélas ! on se prend toujours au désir
 Qu'on a d'être heureux malgré la saison...
 Mais ce fut un jour plein d'amer plaisir,
 Quand je m'aperçus que j'avais raison !

Si l'on ne peut écarter l'hypothèse d'un texte simplement reconstitué de mémoire (Verlaine écrit, au sujet de la troisième partie du poème : « je n'ai pas là le texte et ne m'en souviens plus »), il semble plutôt que Verlaine disposait de ces quatrains au moment d'écrire à Lepelletier, contrairement aux autres, et la comparaison des variantes laisse penser que la version Lepelletier est antérieure au manuscrit Blémont.

À propos des mots dans la lettre à Blémont « une dizaine de petits poèmes pourraient en effet se dénommer *Mauvaise Chanson* », H. de Bouillane de Lacoste et J. Borel écrivent : « Les mots “en effet” semblent indiquer que le titre : *Mauvaise Chanson*, avait été suggéré par Blémont à Verlaine. » (éd. citée, p. 991, n. 1). Le manuscrit Lepelletier encourage à penser que Verlaine a déjà évoqué le titre (qui n'est pas envisagé pour le recueil entier, contrairement à ce que l'on affirme souvent) – et aussi peut-être sur son opportunité pragmatique (cette réponse grinçante à *La Bonne Chanson* – « quelque chose comme la *Bonne Chanson* retournée, mais combien tendrement » (déc. 1872 à Blémont) – pourrait impliciter les difficultés matrimoniales de Verlaine et, de ce fait, rappeler sa liaison avec Rimbaud). Le commentaire de Verlaine suggère que l'inspiration des quatrains envoyés à Blémont, qui feront partie de *Birds in the Night*, se situe entre le départ de Paris le 7 juillet 1872 et l'arrivée en Angleterre le 7 septembre 1872, même si leur composition effective a pu être plus tardive.

Steve Murphy

5. Une version retrouvée d'un poème de *Chair*

À la note concernant le poème « *La Classe* » (*Chair*), l'édition de la Pléiade indique :

Poème lu par Georges Izambard en guise de péroraison au discours qu'il prononça devant la statue du Luxembourg, pour le dix-neuvième anniversaire de la mort de Verlaine, le 10 janvier 1915, et inexactement cité dans le fascicule I d'une brochure intitulée *les Anniversaires de la mort de Paul Verlaine pendant la Guerre (1915-1916)*. Une dédicace est mentionnée, qui ne figure dans aucune édition de *Chair* : « Pour le canonnier Clément Cazals, en garnison à Bourges. Paris, 17 novembre 1894. » (Manuscrit perdu ?)³⁵.

Nous pouvons aujourd'hui, par le hasard d'une lecture, rectifier en partie le texte de cette note. En effet, dans un ouvrage intitulé *Cafés et cabarets*³⁶, au chapitre consacré au Procopé, Georges de Wissant écrivait en

³⁵ Nous donnons ici le texte de l'édition de 1962. En réalité la note est due à Y.-G. Le Dantec, mais comme souvent elle a été abrégée par J. Borel lors de la refonte de l'édition.

³⁶ Georges de Wissant, *Cafés et cabarets*, Tallandier, « Le Paris d'autrefois », 1928.